

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
**Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)**  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

REGION DE SIKASSO  
Cercle de Kolondièba  
Commune rurale de Kolondièba

# **PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOLONDIÈBA**

**2006 - 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Décembre 2005**

## **Présentation de la commune**

### **A- Situation Administrative et Géographique**

La commune rurale de Kolondiéba a été créée par la loi n° 96-059 / AN-RM du 4 Novembre 1996. Elle couvre une superficie de 2 270 km<sup>2</sup>, et est limitée :

- au nord et au est par la commune rurale de Ména,
- au nord- ouest par la commune rurale de Kébila,
- au sud par la commune rurale de Farako
- au sud- est par la commune rurale de Kadiana,
- à l'est par les communes rurales de Tousséguéla, et de Kolosso,
- à l'ouest par la commune rurale de N'Golodiana.

### **B- Situation de référence de la commune**

#### **1- Administration, démographie, et sociologie :**

La population total de la commune rurale de Kolondiéba est de 37 947 habitants, dont 18 259 hommes, et 19 688 femmes. Les principales ethnies sont les bambara, Peulhs, et Senoufos.

#### **2- Situation scolaire :**

L'environnement scolaire se compose des écoles publiques, communautaires et privées.

On dénombre dans la commune rurale de Kolondiéba 62 écoles dont 49 communautaires, 11 publiques et 1 privées et 1 CED.

Le nombre de salles de classes est de 143 avec un effectif de 6881 élèves dont 56% de garçons. Le taux d'abandon est de 6% environs.

L'alphabétisation a connu un frein à cause de l'abandon de cette activité par la CMDT

#### **3- Situation Sanitaire**

La santé de la population est assurée par le Centre de santé de référence de Kolondiéba ville. Elle est renforcée par les CSCOM de Kolondiéba ville et Wakoro, le Service de développement, social et de l'économie solidaire, ainsi que le service d'hygiène.

Trois dépôts pharmaceutiques assurent l'approvisionnement de la population en médicaments.

Les maladies rencontrées sont entre autres le paludisme, les maladies infectieuses, et parasitaire, les infections gynécologiques et obstétricales, les hernies, et hydrocèles, la malnutrition, et les maladies diarrhétiq. Le taux de couverture vaccinale est de 95%.

#### **4- Environnement et utilisation de la terre**

La gestion de l'environnement est régie par le droit d'usage. La terre appartient aux familles fondatrices. Le régime foncier est de type libéral. L'accès à la terre pour les autres se fait par simple demande aux propriétaires terriens.

## **5- Economie**

### **a- Agriculture**

Les principales spéculations sont : le coton, le maïs, le mil, le sorgho, le riz et l'arachide. On identifie 2 125 Unités de productions Agricoles (UPA), les exploitations qui disposent un équipement représentent 63,04%.

La superficie totale de coton pour la campagne 2004-2005 est de 6 558 ha pour une production de 8 404 tonnes. Celles de cultures vivrières est de 11 766,50 ha pour une production de 15 290 tonnes.

Le coton conventionnel est la principale culture de rente. A coté, il y a le coton biologique qui gagne du terrain. Sa production est de 44,08 tonnes pour un rendement de 510 fg /ha, soit un revenu monétaire de 11 989 760 F CFA.

L'arboriculture commence à se développer, et concerne les espèces suivantes : l'anacardier, la banane, les agrumes, la mangue (Kent, Keït Amilie, Brooks, mango). Les difficultés rencontrées sont entre autres liées aux attaques parasitaires, et au mauvais état des pistes rendant difficile l'écoulement des produits, ce qui décourage la venu des commerçants de produits dans la zone.

### **b- Elevage :**

Le climat de la commune est favorable à l'élevage. Les espèces élevées sont : les bovins, les ovins, les caprins, les asins et les volailles. L'aviculture est pratiquée traditionnellement. Elle rapporte des revenus substantiels aux familles. La maladie de Newcastle, la peste aviaire et les parasites sont les fréquentes maladies.

Le tableau ci-dessous donne la situation du cheptel en 2005

Bovins	Ovins/Caprins	Asins	Volaille
331 513	18 300	540	80 000

Les taux couverture sanitaire et vaccinale sont respectivement de 86,92% et de 75,7%.

### **c- Pêche :**

La pêche est pratiquée dans les fleuves Tienaga, et Kankela, la production du poisson est surtout destinée à la vente.

### **d- Artisanat :**

L'artisanat s'articule principalement autour de la menuiserie, la forge (fabrication artisanale de houes, charrues, dabas...) et la poterie. Ces acteurs sont pour la plupart organisés en association. Les différentes associations de ces corps de métiers sont regroupées au sein de l'union locale qui est affiliée à la coordination régionale, qui à son tour est membre de la fédération nationale.

### **e- Commerce**

Le commerce n'est pas très développé, et se repose sur les produits agricoles, d'élevage et les produits de première nécessité.

Les marchés importants sont les foires de kolondièba (lundi ), Niakourazana (vendredi), Kèlèkèlè (samedi), Boundioba (vendredi).

#### **f- Autres activités économiques**

Il existe des institutions de micro finance qui mènent des activités d'épargne et de crédit. Il s'agit de kafo jiginew, Soro yiriwasso, Fasojigi.

Il existe des unités de transformation de manque, et de beurre de karité exploitées par des associations féminines.

#### **6- Infrastructures :**

##### **a- Forages**

La commune dispose d'une abondante ressource en eau souterraine. L'inventaire sur les sources d'approvisionnement en eau de consommation donne la situation suivante :

Désignation	Nombre
Taux de fonctionnalité des forages en %	70%
Nombre d'adduction d'eau sommaire	02
Nombre de bornes fontaines	02
Forage	100
Habitant par point d'eau moderne	333
Puits à grand diamètre	03

##### **5- Routes :**

Le désenclavement, indispensable pour un développement harmonieux et durable des collectivités, constitue un problème majeur pour la commune. La plupart des pistes rurales sont d'accès difficile en hivernage.

#### **6- Télécommunication / Information**

Seul le chef de la commune dispose de téléphone à, travers une seule ligne de la soltema. Le taux de couverture est estimé à 1,052%. Cependant il faut noter que la présence de l'opérateur IKATEL a amélioré la télécommunication.

Un relais de l'office national de Radio télévision du Mali (ORTM) assure la couverture télévisuelle et radiophonique. A cela s'ajoutent les radios communications de kolondièba ville, et de Niakourazana.

##### **7- conseil communal**

Le conseil Communal de la commune rurale de kolondièba est constitué de vingt trois (23) conseillers dont quatre (04) femmes.

##### **8- mobilisation des ressources (financières, Humaines, Matérielles)**

La recette prévisionnelle 2005 de la commune est de 37.063.610 F CFA. La réalisation au mois de décembre est de soit

Pour les travaux d'infrastructures, la population contribue sur le plan financier matériel, et humain. La commune bénéficie de l'appui technique et financier de l'Etat, et de ses partenaires.

## **9 – Partenaires**

Les partenaires qui interviennent dans la commune sont helvetas Mali, save the children, la SETADE, les services déconcentrés de l'Etat ( Santé, Gendarmerie, Garde, CMDT, CN, secteur Agriculture, Secteur élevage, Sotelma, Poste, SLRC, SDSSES), les institutions de micro finance, les organisations socio professionnelles, les entrepreneurs, les ONG nationales regroupé sous le non de CONAK.

## 10- Potentialités, contraintes, solutions des principaux domaines de développement

Activités	Potentialités	Contraintes	solutions
Agricultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de ressources humaines</li> <li>- Existence de terres cultivables fertile</li> <li>- Existence de plaines et de bas fonds</li> <li>- Existence bon niveau de formation des producteurs</li> <li>- Rendement de production acceptable</li> <li>- Existence d'organisations paysannes</li> <li>- Bonne pluie</li> <li>- Existence de banque de céréales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faible niveau d'aménagement des plaines et de bas fonds</li> <li>- faibles niveaux d'équipements des producteurs</li> <li>- cultures de rente ne sont pas diversifié</li> <li>- superficies de cotons sont supérieurs aux superficies des cultures vivrières</li> <li>- mauvais approvisionnement en infants pour les cultures vivrières</li> <li>- mauvaise gestion des productions agricoles</li> <li>- Retard dans le paiement du coton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper les paysans</li> <li>- Paiement à temps du coton</li> <li>- Aménager les plaines</li> <li>- Diversifier les cultures de tente</li> <li>- Utiliser rationnement les intrants entre les cultures</li> <li>- Diminuer les superficies de coton au profit de celles des cultures vivrières</li> <li>- Sensibiliser les producteurs à la bonne gestion des productions</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cheptel élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transhumance (manque de fourrage, et d'eau stables)</li> <li>- Maladies</li> <li>- divagation et vols des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des points d'abreuvement permanents,</li> <li>- créer les 2è Cycles</li> <li>- réhabiliter l'alphabétisation</li> </ul>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assez d'élèves</li> <li>- Assez d'écoles</li> <li>- Taux d'admission élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'enseignants</li> <li>- Insuffisance de classes (2è Cycle)</li> <li>- Désintéressement à l'alphabétisation (femmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recruter des enseignants</li> <li>- créer des 2è Cycles</li> <li>- réhabiliter l'alphabétisation</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonne couverture vaccinale,</li> <li>- dynamisme des relais</li> <li>- consultation élevée par les femmes</li> <li>- bonne collaboration entre la santé et l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance d'infrastructures sanitaire</li> <li>- insuffisance de personnel sanitaire</li> <li>- rupture de stock de médicaments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer d'autres centres de santé</li> <li>- recruter plus de personnel sanitaire</li> <li>- assurer l'approvisionnement permanent en médicaments</li> </ul>

Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de 100 forages</li> <li>- Existence de 4 foires</li> <li>- Existence de deux fleuves</li> <li>- Existence de services technique, et d'autres partenaires</li> <li>- Taux acceptable de recouvrement des impôts et taxes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mal répartition des points d'eau,</li> <li>- Incivisme des populations du chef lieu de commune dans le paiement des impôts</li> <li>- Assèchement et taxes</li> <li>- Assèchement de bonne partie des fleuves en périodes sèches,</li> <li>- Très mauvais état de la seule route régionale 21</li> <li>- Inexistence d'électricité</li> <li>- Non automatisé du téléphone fixe</li> <li>- Faible pouvoir d'achat des populations</li> <li>- Non praticabilité des pistes entente toute saison,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un partage équitable de points d'eau,</li> <li>- Sensibiliser les habitants du chef lieu de commune à payer les impôts</li> <li>- Sur creuser les lits des fleuves</li> <li>- Baptiser la route régionale</li> <li>- Electrifier le chef lieu de commune</li> <li>- Automatiser le téléphone fixe</li> <li>- Créer des activités génératrices de revenus</li> <li>- Réhabiliter les pistes rurales</li> <li>- Réaliser des actions de sensibilisations</li> </ul>
--------	---	--	--

**Objectifs global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune de Kolondiéba**

Objectif global	Objectifs spécifiques	activités	Résultats attendus	indicateurs	Montant	Sources				Période				
						Cne	C . C	Et at	Partenaire	1	2	3	4	5
Augmenter la production agricole	Equiper les paysans démunis	Achat d'équipements agricoles	200 paysans démunissent équipés	200 paysans démunis équipés	100 000 000	20 000 000			80 000 000	x	x	x	x	x
Améliorer les revenus des populations de la commune	Diversifier les sources de revenus de 100 femmes et 50 jeunes	Réalisation de .Savonnerie .teinturerie, .couture, .pisciculture , .élevage de volaille, .maraîchage	les revenus de 100 femmes et 50 jeunes se sont améliorés	Nombre de femmes et de jeunes ayant des revenus améliorés	5 000 000	500 000	-	-	4 500 000	x	x	x	x	x
Assurer un approvisionnement correct en nourriture dans la commune	Faciliter l'accès à la nourriture à la population à tout moment	Construire et approvisionner une banque de céréale	L'approvisionnement est assuré à tout moment	Nombre de banques de céréales fonctionnelles	3 600 000	3 000 000			600 000	x	x	x	x	x
		organiser le marché céréalier	identifier et former les commerçants céréaliers	Nombre de commerçants identifiés et formés	1 000 000	500 000			500 000					

	- sensibiliser 80% de la population sur les conséquences de la vente séries débats, abusives des céréales	- réalisation d'émissions radios et de causeries débats	80% de la population connaissent les méfaits de la vente abusives des céréales	30 micro programm es radio phoniques et 60 magazines radiophoni ques sont réalisés	540 000	90 000			450 000	x	x	x	x	x
<b>TOTAL</b>					<b>110 140 000</b>	<b>24 090 000</b>			<b>86 050 000</b>					

NB : le théâtre radiophonique sera diffusé sur les antennes de la radio communautaire une (01) fois par trimestre durant les cinq (05) ans.

Le micro programme radiophonique sera diffusé sur les antennes de la radio communautaire une fois par jour en période d'hivernages, de récolte, et trois (03) mois après la récolte durant (05) cinq ans.

La magazine radiophonique sera diffusée sur les antennes de la radio communautaire une fois par mois après chaque récolte durant cinq ans.

#### Orientation stratégique de développement

##### 1 – Politique de développement

Les actions de développement de la collectivité sont pilotées par l'administration communale assistés par les services techniques et les partenaires au développement. L'élaboration de ce plan de sécurité alimentaire entre dans le cadre de la politique de développement de la commune. Toutes les actions à mener dans le sens de la sécurité alimentaire durant les cinq (05) prochaines années doivent s'inspirer du contenu de ce document qui est l'oeuvre des acteurs de développement de la commune.

##### 2 – Stratégie de mise en œuvre du plan

Ce plan de sécurité alimentaire demeure un instrument indispensable dont doivent se servir les autorités municipales pour assurer l'accès de la nourriture à toute la population, et la stabilité dans l'approvisionnement en nourriture, de manière participative et harmonieuse.

Pour ce faire, les responsables communaux doivent prendre les mesures d'accompagnement suivantes :

- Diffuser le document auprès de tous partenaires techniques et financiers, afin qu'il puisse servir de cadre de référence pour les actions à entreprendre dans ce sens.
- Organiser une rencontre de concertation avec les partenaires, avant les sessions budgétaires, afin d'enregistrer les intentions des partenaires dans le financements des actions programmées pour l'exercice budgétaire à venir.

Pendant cette rencontre, la commune présentera son rapport d'activités de l'année en cours et l'avant-projet de budget indiquant sa contribution, et celle attendue des partenaires, pour que le résultat de cette rencontre alimente les travaux des sessions budgétaires.

Les autorités communales doivent également profiter de cette occasion pour ordonner et rationaliser les différentes interventions.

- Faire une budgétisation annuelle pour élaborer la tranche annuelle détaillée et actualisée et qui sera la référence pour cela, deux étapes seront observées, notamment :

1 – la soumission de l'avant-projet de budget à la rencontre avec les partenaires et la finalisation de celui-ci sur la base des contributions réelles.

2 – l'actualisation qui consistera à reconduire les actions inachevées mais aussi à prendre en compte les nouvelles préoccupations tout en gardant l'essence du plan

\* les autorités communales doivent mettre sur place un mécanisme de suivi. Il sera l'une des mesures essentielles qui conditionnera le plan.

\* les autorités communales doivent rendre compte à la population et aux groupes organisés après chaque session de l'état d'avancement de la tranche annuelle du plan.

Ceci vise à créer un climat de confiance, susceptible d'améliorer les conditions de vie alimentaires.

REGION DE SIKASSO  
\*\*\*\*\*  
CERCLE DE KOLONDIÉBA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE RURALE DE TOUSSEGELA  
\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
\*\*\*\*\*

**DELIBERATION N° 006 CR – KBA**

Le conseil communal de la commune de Kolondiéba, régulièrement en session ordinaire, s'est réuni le 10 / 12 / 2005 à 09 heures à la mairie.

Date de convocation du conseil : le 25 / 11 / 2005

Ordre du jour de la session : Adoption du plan de sécurité alimentaire

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents ou représentés : 22

Nombre de conseillers absents : 01

Le quorum étant atteint, le conseil a valablement délibéré sous la présidence de Mr El Habib Mariko en sa qualité de Maire.

Le secrétariat de la séance étant assuré par Mr Moussa Doumbia secrétaire général.

**Le conseil communal**

Vu la constitution du Mali,

Vu la loi n° 93 – 008 du 11/02/93, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 95-034 du 12 / 04 / 95, portant code des collectivités territoriales en République du Mali,

Vu le Message RAC n° 484 / CK du 29 / 09 / 05 portant formation des sous préfet Maire, Secrétaires Généraux, Femmes rurales sur la sécurité alimentaire tenue du 1<sup>er</sup> au 03 / 04 / 05 à Kolondiéba,

Vu les nécessités des moments.

**DECIDE**

Article 1 : le conseil communal de la commune de Kolondiéba adopte le Pla de sécurité Alimentaire 2006 – 1010 de la commune de Kolondiéba.

Article 2 : la présente délibération sera publier et communiqué partout ou besoin sera.

Délibéré à Kolondiéba, le 10 – 12 – 2005

Le président de séance

Ont signé avec le président, les conseillers présents et le secrétaire de séance

Adama	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Kélékouma	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Abibata	Diarra.....Conseiller ... (Signature) .....
Issa	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Daouda	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Rokiatou	Konaté .....Conseiller ... (Signature) .....
Lassina	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Youssef	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Drissa	Koné ..... Conseiller ... (Signature) .....
Yaya	Koné ..... Conseiller ... (Signature) .....
Issa	Sangaré.....Conseiller ... (Signature) .....
Salia	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Souleymane	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Adama	Sidibé.....Conseiller ... (Signature) .....
Abdoulaye	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Mamadou	Sidibé.....Conseiller ... (Signature) .....
Yaya	Bamba .....Conseiller ... (Signature) .....
Korotoumou	Koné .....Conseiller ... (Signature) .....
Tierno	Sangaré.....Conseiller ... (Signature) .....
Moussa	Sangaré .....Conseiller ... (Signature) .....
Sado	Sangaré .....Conseiller ... (Signature) .....
Moussa	Doumbia .....Secrétaire de séance.... (Signature) .....